

avaient fait entrevoir les récits de son enfance, ses premières lectures et sa vive imagination, Claude demeura inébranlable dans sa résolution. On dut donc le laisser partir. Il s'embarqua à Lorient, sur le bâtiment *le Machault*, et arriva, comme nous l'avons dit, à Pondichéry dans l'année 1752.

En feuilletant attentivement le registre qui nous a donné le premier renseignement de la date exacte du départ de Martin pour les Indes, nous y avons trouvé relatée une revue des troupes de Pondichéry, passée le 30 décembre 1755; Claude Martin y figure en qualité de dragon, faisant partie des gardes de M. le gouverneur (1).

Sur ce même document se trouve mentionnée (2) une autre revue, qui eut lieu en l'année 1756, et, parmi les cavaliers d'Aumont de la garnison de Porto-Novo, nous voyons encore Claude Martin, de Lyon.

Des biographes, nous l'avons dit plus haut, ont accusé Claude Martin d'avoir déserté pendant le siège de Pondichéry; quant à la preuve du fait, ils ne s'en sont guère inquiétés. Or, à partir de cette année 1756, malgré les plus scrupuleuses recherches, nous n'avons pas trouvé le nom de Claude Martin porté sur les listes de déserteurs, que toutes cependant, et elles sont nombreuses, nous avons suivies avec le plus grand soin. Encore une fois, sur quoi donc a-t-on pu baser une accusation pareille? Un fait aussi grave pour la mémoire d'un homme ne saurait s'accepter légèrement, et l'équité voulait que l'on indiquât au moins la source à laquelle ce fait avait pu être puisé. Nous inclinons fortement à penser que dans cette circonstance Claude Martin a été la victime d'une con-

(1) Volume : Troupes, Recrues, colonies; etc., folio 44.

(2) Même volume, folio 65.